



## DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour  
des organes permanents  
et des réunions***Table des matières*

	<i>Pages</i>
Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.....	1
Nouvelle nomination.....	1
Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT .....	1
Renouvellement de mandats .....	1
Réunion d'experts tripartite sur le secteur de la pêche (Genève, 13-17 décembre 2004) .....	1
Ordre du jour.....	1
Composition.....	2
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	2
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	2
Réunion tripartite sur l'emploi, le dialogue social, les droits au travail et les relations professionnelles dans le secteur de la fabrication du matériel de transport (Genève, 10-12 janvier 2005).....	3
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	3
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	3
Réunion d'experts chargés de mettre au point des principes directeurs pour l'inspection du travail dans l'exploitation forestière (Genève, 24-28 janvier 2005).....	4
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	4
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	4

Réunion d'experts chargés de mettre au point un recueil de directives pratiques révisé sur la sécurité et la santé dans l'industrie du fer et de l'acier (Genève, 1 <sup>er</sup> -9 février 2005) .....	4
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	4
Septième Réunion régionale européenne (Budapest, 14-18 février 2005).....	5
Représentation de la République de Corée .....	5
Invitation d'une organisation intergouvernementale.....	5
Invitation d'une organisation internationale non gouvernementale .....	5
Nomination de représentants du Conseil d'administration au sein de divers organes.....	6
Réunion tripartite sur l'emploi, le dialogue social, les droits au travail et les relations professionnelles dans le secteur de la fabrication du secteur de transport (Genève, 10-12 janvier 2005).....	6
 <i>Annexes</i>	
I.    Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.....	7
II.   Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT .....	8

## Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

### Nouvelle nomination

1. En vue de pourvoir le siège laissé vacant par M. Tan Boon Chiang, qui a démissionné, *le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de désigner comme membre de la commission pour une période de trois ans:*
  - *M. Raymond Ranjeva (Madagascar), professeur de droit, juge et vice-président de la Cour internationale de Justice.*

On trouvera à l'annexe I du présent document une biographie succincte de M. Raymond Ranjeva.

## Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT

### Renouvellement de mandats

2. Conformément à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 282<sup>e</sup> session (novembre 2001) de réexaminer le mandat de quatre des Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT, *le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de renouveler pour une période de trois ans le mandat d'Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT des personnes suivantes:*
  - *M. Ahmed El Borai (Egypte);*
  - *M<sup>me</sup> María Nieves Confesor (Philippines);*
  - *M. Jean-Jacques Oechslin (France);*
  - *M. Robert White (Canada).*

On trouvera à l'annexe II une biographie succincte de ces quatre personnes.

## Réunion d'experts tripartite sur le secteur de la pêche

(Genève, 13-17 décembre 2004)

### Ordre du jour

3. A sa 290<sup>e</sup> session (juin 2004), le Conseil d'administration a approuvé la tenue d'une Réunion d'experts tripartite sur le secteur de la pêche pour étudier et élaborer des dispositions relatives au logement et pour examiner toutes autres questions en suspens identifiées par la Commission du secteur de la pêche à la 92<sup>e</sup> session (juin 2004) de la Conférence internationale du Travail.

4. En conséquence, il a décidé qu'une proposition tendant à financer cette réunion par prélèvement sur la réserve pour les réunions techniques en 2004-05 serait soumise à la Commission du programme, du budget et de l'administration, à sa 291<sup>e</sup> session (novembre 2004) <sup>1</sup>.

## Composition

5. Sous réserve de la décision qui sera prise à la présente session au sujet de son financement par prélèvement sur la réserve pour les réunions techniques en 2004-05 <sup>2</sup>, le Conseil d'administration a accepté que cette réunion se tienne avec la participation de six experts nommés après consultation des gouvernements, six experts nommés après consultation du groupe des employeurs et six experts nommés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil.
6. En vue de désigner les experts nommés par les gouvernements, le Directeur général consultera les gouvernements des pays suivants: Afrique du Sud, Canada, Chili, Espagne, Japon et Norvège.
7. En plus des gouvernements des six pays qui seront consultés en vue de la nomination de leurs experts, les gouvernements des pays suivants qui figurent sur une liste de réserve seront également consultés: Allemagne, Danemark, Etats-Unis, France, Inde, Namibie, Portugal, Royaume-Uni, Fédération de Russie et Thaïlande. Les gouvernements de ces pays seront invités à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs, à leurs frais.

## Invitation d'organisations intergouvernementales

8. Sous réserve de la décision que prendra le Conseil d'administration au sujet du financement de cette réunion, le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à s'y faire représenter en qualité d'observateurs:
  - Commission européenne;
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
  - Organisation maritime internationale;
  - Organisation de coopération et de développement économiques.

## Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

9. Sous réserve de la décision que prendra le Conseil d'administration au sujet du financement de la réunion, le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à s'y faire représenter en qualité d'observateurs:
  - Association internationale des sociétés de classification;

<sup>1</sup> Voir document GB.290/205, paragr. 4.

<sup>2</sup> Document GB.291/PFA/8.

- Association maritime chrétienne internationale;
- Collectif international d'appui à la pêche artisanale;
- Association internationale de médecine maritime;
- Fédération internationale des ouvriers du transport.

**10. *Sous réserve de la décision que prendra le Conseil d'administration au sujet du financement de la réunion, le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales susmentionnées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.***

## **Réunion tripartite sur l'emploi, le dialogue social, les droits au travail et les relations professionnelles dans le secteur de la fabrication du matériel de transport (Genève, 10-12 janvier 2005)**

### **Invitation d'organisations intergouvernementales**

- 11.** Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Commission européenne;
  - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
  - Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

### **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

- 12.** Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Fédération internationale des femmes diplômées des universités;
  - Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie.
- 13. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales susmentionnées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.***

## **Réunion d'experts chargés de mettre au point des principes directeurs pour l'inspection du travail dans l'exploitation forestière** (Genève, 24-28 janvier 2005)

### **Invitation d'organisations intergouvernementales**

14. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

### **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

15. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Réseau européen des entrepreneurs forestiers;
- Fédération des syndicats des travailleurs des industries forestières;
- Association internationale de l'inspection du travail;
- Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois.

16. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales susmentionnées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

## **Réunion d'experts chargés de mettre au point un recueil de directives pratiques révisé sur la sécurité et la santé dans l'industrie du fer et de l'acier** (Genève, 1<sup>er</sup>-9 février 2005)

### **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

17. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Association européenne des métaux (Eurométaux);
- Association internationale de l'inspection du travail;
- Association internationale des mines et métaux;

- Institut international du fer et de l'acier;
- Fédération internationale des métallurgistes;
- International Occupational Hygiene Association;
- Association internationale de la sécurité sociale.

**18. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales susmentionnées à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.***

## **Septième Réunion régionale européenne (Budapest, 14-18 février 2005)**

### **Représentation de la République de Corée**

**19.** Comme la République de Corée va accueillir la quatorzième Réunion régionale asiatique qui doit se tenir à Busan du 10 au 14 octobre 2005, le gouvernement coréen a informé le Directeur général qu'il souhaitait se faire représenter à la septième Réunion régionale européenne par une délégation d'observateurs, afin de se familiariser avec les procédures des réunions régionales de l'OIT.

**20. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Conseil d'administration invite la République de Corée à se faire représenter à la septième Réunion régionale européenne par une délégation d'observateurs.***

### **Invitation d'une organisation intergouvernementale**

**21.** Le Directeur général a l'intention d'inviter le secrétariat exécutif de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.

### **Invitation d'une organisation internationale non gouvernementale**

**22.** Le Directeur général propose d'inviter la Confédération générale des syndicats à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.

**23. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter la Confédération générale des syndicats à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.***

## **Nomination de représentants du Conseil d'administration au sein de divers organes**

### **Réunion tripartite sur l'emploi, le dialogue social, les droits au travail et les relations professionnelles dans le secteur de la fabrication du secteur de transport**

(Genève, 10-12 janvier 2005)

- 24. Le Conseil d'administration voudra sans doute désigner son représentant, qui présidera aussi la réunion susmentionnée. Conformément à la pratique établie, le Conseil d'administration devrait nommer un membre appartenant à son groupe des travailleurs.*

Genève, le 11 novembre 2004.

*Points appelant une décision:* paragraphe 1;  
paragraphe 2;  
paragraphe 10;  
paragraphe 13;  
paragraphe 16;  
paragraphe 18;  
paragraphe 20;  
paragraphe 23;  
paragraphe 24.



## Annexe I

### Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

#### M. Raymond Ranjeva (Madagascar)

Raymond Ranjeva est né à Madagascar en 1942. Licencié en droit de l'Université de Madagascar (Antananarivo) en 1965, M. Ranjeva a obtenu en 1966 le diplôme de l'Ecole nationale d'administration de Madagascar. Diplômé d'études supérieures de sciences politiques (Université de Paris) la même année, et diplômé d'études supérieures en droit public (Université de Madagascar) en 1967, il a obtenu son doctorat d'Etat en droit à l'Université Paris II après avoir présenté une thèse intitulée «la succession d'organisations internationales en Afrique». Depuis 1972, il est agrégé des facultés de droit et des sciences économiques de Paris, section droit public et science politique.

M. Ranjeva est membre de la Cour internationale de Justice (CIJ) depuis 1991 et vice-président de la Cour depuis 2003. Avant d'être nommé à la Cour internationale de Justice, M. Ranjeva a occupé de nombreuses fonctions: conciliateur au Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements de la Banque mondiale (depuis 1970), membre des délégations malgaches à diverses conférences internationales, dont la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, le Comité préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal du droit de la mer, l'Assemblée générale des Nations Unies (1979-1990), le Mouvement des non-alignés (1979) et la Conférence des Etats ayant en commun l'usage du français (1987). Il a également été chef de la délégation de Madagascar à la Conférence des Nations Unies sur la codification du traité de la succession d'Etats en matière de traités (Vienne, 1976-77) et membre de la délégation malgache chargée de négocier la révision des accords de coopération avec la France (1973). Il a, en outre, été Premier vice-président pour l'Afrique de la Conférence internationale des facultés de droit et de sciences politiques d'expression française (1987-1991). M. Ranjeva a aussi fait partie du Comité national constitutionnel (1975) et est membre fondateur du Comité malgache des droits de l'homme (1971).

M. Ranjeva a enseigné en tant que professeur à l'Université de Madagascar, à l'Académie militaire de Madagascar et à l'Ecole nationale d'administration de Madagascar et a exercé plusieurs fonctions administratives, notamment celle de Premier recteur de l'Université d'Antananarivo (1988-1990). Il a été également professeur associé ou invité auprès de plusieurs universités étrangères, notamment les universités d'Aix-Marseille III, Bordeaux I, Paris I, Paris II, l'Université libre de Bruxelles, l'Institut des hautes études internationales, La Réunion et Burundi, et conférencier à l'Académie internationale de droit de La Haye (1997).

M. Ranjeva est membre de nombreuses sociétés académiques et professionnelles nationales et internationales. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages, essais et articles.

## Annexe II

### Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT

#### **M. Ahmed El Borai (Egypte)**

Professeur et chef du Département de la législation du travail de la Faculté de droit et directeur du Centre des relations professionnelles de l'Université du Caire. Membre du Comité d'experts de l'Organisation arabe du travail. Ancien représentant de l'Egypte à l'UNESCO et consultant auprès du PNUE, de l'OIT et de l'OAT. Auteur d'ouvrages en arabe et en français sur le droit du travail et l'administration du travail. Diplômes: licence en droit de l'Université du Caire; DES et doctorat d'Etat en droit public de l'Université de Rennes (France).

#### **M<sup>me</sup> María Nieves Confesor (Philippines)**

Professeur à l'Institut asiatique de gestion pour les politiques publiques et sociales, management, résolution des conflits et négociation; chef du groupe d'experts de la Commission parlementaire chargée d'amender le Code du travail (Philippines), présidente du Groupe Kybernan (consultants internationaux en réformes institutionnelles et gouvernance) et directrice de Strategic Options, Inc.; représentante gouvernementale de la Banque nationale des Philippines (privatisation), de la MetroBank des Philippines, de la Philippine National Oil Company. Ancienne secrétaire d'Etat au Travail et à l'Emploi et conseillère présidentielle en affaires sociales internationales. A présidé le Conseil d'administration du BIT. A présidé l'Administration philippine de l'emploi des émigrés et la Commission nationale des salaires et de la productivité. Consultante/collaboratrice externe de la Banque mondiale et du BIT. A présidé diverses instances nationales et la réunion des ministres du Travail de l'ANASE. Diplômes: maîtrise en politique et administration publiques, Université de Harvard; maîtrise en gestion des entreprises (Université Ateneo de Manille); licence ès lettres, Maryknoll College.

#### **M. Jean-Jacques Oechslin (France)**

A la retraite. Ancien président du Comité exécutif de l'Organisation internationale des employeurs (OIE), adjoint au secrétaire général de l'OIE, puis secrétaire exécutif de cette organisation et directeur des questions sociales internationales au Conseil national du patronat français. A été Président et Vice-président du Conseil d'administration du BIT, président de la Commission sociale de l'Union des industries de la Communauté européenne et porte-parole principal des employeurs au Comité permanent de l'emploi de l'Union européenne. Diplômes: doctorat en droit et diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris.

#### **M. Robert White (Canada)**

A la retraite. A commencé sa carrière dans une petite usine où il a été élu représentant syndical de l'établissement à l'âge de 17 ans. Président émérite du Congrès du travail du Canada et ancien président du Syndicat unifié des travailleurs canadiens de l'automobile. A présidé la Commission syndicale consultative (CSC) auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Conseil syndical du Commonwealth et le Comité des droits humains et syndicaux de la Confédération internationale des syndicats libres. Diplômes: diplômes honoraires de l'Université de York, de l'Université de Windsor, de St-François-Xavier et de l'Université de Western Ontario.